



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17013/Rev.1
11 mars 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Burkina Faso, Egypte, Inde, Madagascar, Pérou et Trinité-et-Tobago :
projet de résolution révisé

Le Conseil de sécurité,

Rappelant ses résolutions 473 (1980), 554 (1984) et 556 (1984), dans lesquelles, entre autres dispositions, il a exigé que l'on cesse de déraciner, de déplacer et de priver de leur nationalité les Africains autochtones,

Notant avec une vive préoccupation l'aggravation de la situation en Afrique du Sud du fait qu'à plusieurs reprises, des adversaires sans défense de l'apartheid ont été massacrés dans différentes townships dans toute l'Afrique du Sud et que, tout récemment, des Africains qui manifestaient contre leur expulsion par la force ont été massacrés à Crossroads,

Gravement préoccupé par l'arrestation arbitraire de membres du United Democratic Front (UDF) et d'autres organisations de masse opposées au régime d'apartheid,

Vivement préoccupé par l'accusation de "haute trahison" portée contre Mme Albertina Sisulu, M. Archie Gumede, M. George Sewpershad, M. M. J. Naidoo, le révérend Frank Chikana, M. Ismael Mohammed, M. Mewa Ramgobin, M. Cassim Saloojee, M. Paul David, M. Essop Jasset, M. Curtis Nkondo, M. Aubrey Mokoena, M. Thomazile Qweta, M. Sisa Njikelana, M. Sam Kikine et M. Isaac Ngcobo, dirigeants du United Democratic Front, et d'autres adversaires de l'apartheid pour leur participation à la campagne non violente pour une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique,

Conscient que l'intensification de la répression et les accusations de "haute trahison" portées contre les principaux adversaires de l'apartheid, visent à renforcer encore le régime de la minorité raciste,

Préoccupé de ce que la répression affaiblit encore les chances d'un règlement pacifique du conflit sud-africain,

Préoccupé par la politique de l'Afrique du Sud raciste qui a déraciné, privé de leur nationalité et dépossédé à ce jour trois millions et demi d'Africains autochtones, gonflant ainsi les rangs des millions de ceux qui étaient déjà voués au chômage permanent et à la faim,

Notant avec indignation que la politique de bantoustanisation de l'Afrique du Sud vise également à créer des bases internes pour la fomentation d'un conflit fratricide,

1. Condamne énergiquement le régime de Pretoria pour le massacre d'Africains sans défense qui manifestaient contre leur expulsion forcée de Crossroads et d'autres localités;

2. Condamne énergiquement l'arrestation arbitraire par le régime de Pretoria de membres du United Democratic Front et d'autres organisations de masse opposées à la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud;

3. Demande au régime de Pretoria de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers et détenus politiques, y compris Nelson Mandela et tous les autres dirigeants noirs, avec lesquels il devra traiter lors de toute discussion valable concernant l'avenir du pays;

4. Demande également au régime de Pretoria de retirer l'inculpation de "haute trahison" portée contre les dirigeants du United Democratic Front et de les libérer immédiatement et sans condition;

5. Fait l'éloge de la résistance unie et massive du peuple opprimé d'Afrique du Sud contre l'apartheid et réaffirme la légitimité de sa lutte pour une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique;

6. Prie le Secrétaire général de lui faire rapport sur l'application de la présente résolution;

7. Décide de rester saisi de la question.
